

Compte-rendu des sessions Qualifications et CRCT – Section 05 du CNU

Février 2021

1. Sessions relatives aux Professeurs des universités (mardi 16 février 2021)

La Présidente ouvre la session par un rappel des règles de déport à respecter :

- un directeur de thèse ou garant d'HDR ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné et sort de la salle au moment où le dossier du candidat est examiné,
- un enseignant-chercheur affecté ou exerçant ou ayant exercé des fonctions dans le même établissement depuis moins de deux ans ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné.

Le rappel du respect des règles de confidentialité est également effectué.

1.1. Qualification aux fonctions de Professeur des universités (PR)

Avant la dispense de qualification accordée aux candidats MCF titulaires le 8 janvier 2021 par le Ministère, on relève initialement 125 candidats qui se répartissent comme suit :

- 54 d'entre eux (54%) : première demande de qualification
- 22 d'entre eux (18%) : deuxième demande
- 6 d'entre eux (5%) : troisième demande
- 14 d'entre eux (11%) : quatrième demande et au-delà (jusqu'à la neuvième demande)
- 15 d'entre eux (12%) : demande de requalification (qualification obtenue en 2016 ou en 2017)

Le 8 janvier 2021, le Ministère a adressé un mail aux candidats MCF titulaires les informant que, dans leur cas, la qualification par le CNU n'était plus requise. Les dossiers complets des candidats ont alors été retirés de l'application Galaxie. **80 candidats se sont ainsi vus dispensés automatiquement de la qualification.**

Après avoir écarté les 10 dossiers de candidats ayant retiré leur candidature (renoncement ou dossier non transmis), la section a évalué **35 dossiers**. Parmi ces candidats, 9 d'entre eux demandent une dispense/reconnaissance de diplôme :

- 4 pour le motif suivant : « HDR ou diplôme équivalent à l'HDR obtenu dans un établissement autre qu'un établissement public français pour lequel une dispense d'HDR est demandée ».
- 5 pour le motif suivant : « Fonctions d'enseignement dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger pour lesquelles vous demandez une dispense d'HDR ».

Sur ces 9 demandes, 4 ont reçu un avis favorable, les 5 autres ayant reçu un avis défavorable.

A l'issue de la session, 21 candidats sur 35 sont qualifiés aux fonctions de PR, soit un **taux de qualification de 60%**. La liste des 21 candidats qualifiés est donnée ci-après :

BELAID Fateh, BOURDIN Sébastien, CAGE Julia, COLOMBO Luca, GOUEL Christophe, GOUSSE Marion, GROSHENNY Nicolas, HENRIET Fanny, HROMCOVA Jana, LABRECCIOSA Paola, LAITENBERGER Ulrich, MALGOUYRES Clément, MASSOL Olivier, RHODES Andrew, ROTUNNO Lorenzo, TAUGOURDEAU Emmanuelle, TEYSSIER Sabrina, TREIBICH Rafael, VAILLANT Nicolas Gerard, VERSAEVEL Bruno, ZUCMAN Gabriel.

Cette liste est adoptée à l'unanimité (23 voix pour 23 votants).

Pour information, le tableau ci-dessous rappelle quelques statistiques relatives à la qualification PR :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021**
Total dossiers examinés	207	146	113	99	96	104	35
Qualifiés	120	73	60	46	45	51	21
Taux de qualification section 05	58,0%	50,0%	53,1%	46,5%	46,9%	49%	60%
<i>Taux de qualification toutes sections</i>	<i>63,0%</i>	<i>64,2%</i>	<i>65,9%</i>	<i>69,1%</i>	<i>70,2%</i>	<i>68,2%*</i>	

* : valeur provisoire. ** : les valeurs reportées pour 2021 concernent uniquement les dossiers examinés par la section et ne tiennent pas compte des dossiers des MCF titulaires dispensés par le Ministère.

1.2. Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) PR

Les demandes de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption ne font plus l'objet d'un contingent spécifique. Les membres présents de Syndicat Autonome ont refusé de siéger à la session CRCT PR afin d'exprimer leur soutien aux candidates et leur désapprobation vis-à-vis de l'attitude du Ministère par rapport aux demandes de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption ; le Ministère n'ayant en effet pas informé les candidates avant la validation de leur dossier que celui-ci serait à présent examiné par le CNU et que l'attribution des semestres à allouer serait effectuée sur le contingent attribué au CNU.

La section dispose d'un total de 10 semestres à allouer pour 31 candidats, dont 11 PR et 20 MCF. Suite à la décision prise lors de la réunion plénière du 8 janvier 2020 du partage des semestres au prorata des demandes des deux corps, **4 semestres sont à distribuer pour les PR** et 6 pour les MCF.

On relève 11 demandes de CRCT par des candidats PR. Sur ces 11 demandes, 8 ont pour objet « recherches » et 3 « recherches et conversions thématiques ». Pour l'un d'entre eux, le motif est la maternité.

A l'issue de la session, 4 semestres ont été attribués.

Rappel des critères pour l'attribution des CRCT :

Pour l'attribution des CRCT, il est rappelé que le critère fondamental est le projet de recherche : la demande de CRCT doit reposer sur un projet de recherche détaillé. Par ailleurs, face au nombre réduit de semestres à allouer, une priorité est accordée à la mobilité à l'étranger (la mobilité étant évidemment facilitée par l'obtention d'un CRCT). Il est très

fortement recommandé aux candidats de joindre au dossier une lettre d'invitation pour un séjour à l'étranger (sauf dans le cas de procédures sélectives pour lesquelles la réponse n'arrive qu'après le dépôt du dossier, de la consultation d'archives ou d'enquêtes de terrain, qui ne résultent pas nécessairement d'un processus d'invitation) ou une lettre d'accueil de l'institution (Université, laboratoire, etc.) qui accueillera le candidat dans le cadre d'un CRCT en France ou à l'étranger. Il est souhaitable que la lettre soit la plus détaillée possible.

Les demandes de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption ne font plus l'objet d'un contingent spécifique et sont donc intégrées au quota de semestres à attribuer par le CNU. Le critère fondamental d'évaluation des dossiers reste le projet de recherche, comme pour toute demande de CRCT. Les dossiers de demande de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption sont en conséquence examinés avec les mêmes critères que les autres. Toutefois, dans la mesure où la présence d'un jeune enfant peut rendre les déplacements difficiles, une certaine souplesse est accordée quant au critère de la mobilité à l'étranger. Ainsi, l'absence de mobilité à l'étranger ne doit pas pénaliser un candidat effectuant une demande pour retour de congé maternité / parental / d'adoption pour lequel la qualité du projet de recherche justifierait l'obtention du CRCT.

2. Sessions relatives aux Maîtres de conférences (mercredi 17 et jeudi 18 février 2021)

La session débute par un rappel des règles de déport et de confidentialité (voir ci-dessus) à respecter.

2.1. Qualification aux fonctions de Maître de conférences (MCF)

On relève un total de 326 candidats qui se répartissent comme suit :

- 228 d'entre eux (70%) : première demande de qualification
- 46 d'entre eux (14%) : deuxième demande
- 20 d'entre eux (6%) : troisième demande
- 12 d'entre eux (4%) : quatrième demande et au-delà (jusqu'à la septième demande)
- 20 d'entre eux (6%) : demande de requalification (qualification obtenue en 2016 ou en 2017)

Parmi ces 326 candidats, 27 d'entre eux demandent une dispense/reconnaissance de diplôme pour le motif suivant : « Doctorat ou diplôme équivalent au doctorat obtenu dans un établissement autre qu'un établissement public français pour lequel vous demandez une dispense de doctorat ». Sur l'ensemble de ces demandes, une a reçu un avis défavorable.

Enfin, sur ces 326 dossiers, 39 d'entre eux ne sont pas examinés (6 irrecevables, 11 renoncements et 22 dossiers non transmis). Le nombre total effectif de candidats est donc égal à **287**.

A l'issue de la session, 160 candidats sur 287 sont qualifiés aux fonctions de MCF, soit un **taux de qualification de 55,7%**. La liste des 160 candidats qualifiés est donnée ci-après :

ACOSTA Juan, ALCENAT Stéphane, AMDAOUD Mounir, ANTONIN Céline, ARDEKANI Seyed Aref, AVARO Maylis, BADIEI Sina, BADRA Yassine, BALLON Justine, BARAKE Mona, BASSI Federico, BEAUSSIER Thomas, BEKKOUCHE Yasmine, BEN AMAR Amine, BEN HALIMA Mohamed Ali, BENEST Serge, BENISTANT Julien, BERARD Guillaume, BERNARD Olga, BIARDEAU Leopold Temoana Marc, BONHOURS Emilie, BONNIER Jean-Baptiste, BOUHLEL Imen, BOURGEOIS Guillaume, BOZOU Caroline, BRIAND Steve, BUCKLEY Penelope, BUHAI IOAN Sebastian, BURBAUMER Benjamin, CALVO Thomas, CARIOU Christophe, CARRE Sylvain, CARRERE Amelie, CAZALS Antoine, CENTORRINO Samuele, CENTURION Marcos, CHALLE Laetitia, CHAMBRU Cédric, CHARNI Kadja, CHASSONNERY-ZAIGOUICHE Cléo, CHIRAT Alexandre, CHOCHOY Nicolas, COCQ Mathieu, CORDRIE Benjamin, COUX Quentin, CRASTES DIT SOURD Romain, DAM THI TRA My, DE BATZ Laure, DE MENNA Bruno, DELCEY Thomas, DELOUETTE Ilona, DI ROBERTO Hadrien, DIA Ibrahim, DIF DIF Reagen, DO VALE Adriano, DUKHANINA Ekaterina, DUMEIGNIL Camille, DURAND Pierre, EHOUMAN Yao, EL HAMMA Imad, EL RAFHI Bilal, FABRE Adrien, FAJEAU Maxime, FERRALI Romain, FERRUCCI Edoardo, FEYLESSOUFI Antoine, FIZE Etienne, FONTAN SERS Charlotte, FOTSO Ruben, GAUL Michael, GAZEAUD Jules, GHABRI Salah, GILLIG Philippe, GIULIANI Alfonso, GRANDI Pietro, GRANDJEAN Julien, GUEYE Mamadou, GUICHARD Lucas, GUIDO Andrea, GUILLOT Leon, HERVELIN Jeremy, HOTTE Rozenn, HUE Sullivan, HUGUET Marius, ISLEIMEYYEH Mohammad, JOHN Anett, JOUAN Julia, KARKANIS Dimitrios, KASMI Fedoua, KEDJAR Malia, KHOURY Laura, KNAUSS Steven, KOUAISSAH Noureddine, KOUTCHADE OBAFEMI Philippe, LALANNE Marie, LAURENT Helene, LE BOENNEC Remy, LEFEBVRE Marie-Noelle, LEROMAIN Elsa, LIPPMANN Quentin, LOCHMANN Alexia, LOUAAS Alexis, LUCENA DELIO Luis-Marcos, MALHERBE Leo, MAMINE Fateh, MANDON Pierre, MANIA Elodie, MBIH Esther, MERCADIER Mathieu, MERLET Jimmy, MIGNON Doriane, MITROUCHEV Ivan, MORVANT-ROUX Solène, MORVILLIER Florian, NADAUD Emmanuel, NETO David, NGAMBOU DJATCHE Melchisedek Joslem, NGUEMDJO Ulrich, NGUYEN THI NGOC Minh, NJIKE Arnold Blondel, ODJOUANI Akossibe Nestor, OURAGA Tea, OZGUZEL Cem, OZKES Ali Ihsan, PASQUIER Nicolas, PECHER Pierre, PERDRIX Elsa, PEREGO Erica, PEREZ URDIALES Maria, PINSARD Nicolas, PIZZO Alessandra, PRATI Alberto, RADERMECKER Anne-Sophie, RAUX Morgan, ROCA FERNANDEZ Eric, ROSTOM Fatma Zahra, SALIMI NAMIN Fatemeh, SAUCET Charlotte, SAWADOGO PEGDEWENDE Nestor, SCHLICK Julie, SEGU Mariona, SOLDA Alice, STACCIOLI Jacopo, SVARTZMAN Romain, TALL Aguibou, TEIXEIRA Louisiana, THOMAS Arthur, THOMMEN Yann, TOURE Nouhoum, TRAN Thu Ha, TRASCIANI Giorgia, TUFFERY Laetitia, VALEONTI Sofia, VUONG Hung Cuong, WALLUT Laure, YAN Huijie, YOBOM Oudah, ZERBIB Olivier David Armand, ZHENG Yu, ZHU Dianzhuo.

Cette liste est adoptée à l'unanimité (43 voix pour 43 votants).

Pour information, le tableau ci-dessous rappelle quelques statistiques relatives à la qualification MCF :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total dossiers examinés	303	297	299	291	290	258	287
Qualifiés	178	179	185	152	143	135	160
Taux de qualification section 05	58,7%	60,3%	61,9%	52,2%	49,3%	52%	55,7%
<i>Taux de qualification toutes sections</i>	<i>62,9%</i>	<i>64,6%</i>	<i>65,1%</i>	<i>64,6%</i>	<i>63,4%</i>	<i>62%*</i>	

* : valeur provisoire

2.2. Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) MCF

Les demandes de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption ne font plus l'objet d'un contingent spécifique. Les membres présents de Syndicat Autonome ont refusé de siéger à la session CRCT MCF afin d'exprimer leur soutien aux candidates et leur désapprobation vis-à-vis de l'attitude du Ministère par rapport aux demandes de CRCT pour retour de congé maternité / parental / d'adoption ; le Ministère n'ayant en effet pas informé les candidates avant la validation de leur dossier que celui-ci serait à présent examiné par le CNU et que l'attribution des semestres à allouer serait effectuée sur le contingent attribué au CNU.

On relève 20 demandes de CRCT par des candidats MCF, pour **6 semestres à attribuer**. Ces 20 demandes se répartissent de façon égalitaire entre « recherches et conversions thématiques » et « recherches ». Par ailleurs, pour 4 d'entre elles, le motif est « maternité » ou « congé parental ».

A l'issue de la session, 6 semestres ont été attribués.

Pour le rappel des critères pour l'attribution des CRCT, voir la section 1.2.

3. Motions

Décision de la section 05 du CNU sur le suivi de carrière

« La section 05 du CNU a décidé de ne pas mettre en œuvre la procédure de suivi de carrière pour la session 2021. »

Motion adoptée avec 36 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions et 3 ne prenant pas part au vote (43 votants).

Motion de la section 05 du CNU relative aux CRCT pour retour de congé maternité, parental ou d'adoption

« Lors de la campagne d'attribution des CRCT pour l'année 2020-2021, la section 05 du CNU n'avait pas à prendre sur son contingent de semestres les CRCT pour les enseignants-chercheurs ayant effectué une demande au motif d'un retour de congé de maternité ou congé parental ou congé d'adoption.

La section 05 du CNU regrette que les candidats ayant effectué une demande pour ce même motif dans le cadre de la campagne 2021-2022 n'aient pas été informés, lors du dépôt de leur dossier, de l'absence de contingent réservé à cet effet. »

Motion adoptée à l'unanimité (43 voix pour 43 votants).

Décision de la section 05 du CNU relative à la saisie des résultats de qualification et d'attribution des CRCT

La question suivante est soumise au vote :

« Etes-vous favorable à la saisie des résultats sous Galaxie dès maintenant ? »

Résultat du vote : 37 voix pour, 5 voix contre, 0 abstention et 1 ne prenant pas part au vote (43 votants).

La Présidente procédera donc à la saisie des résultats sous Galaxie dès la fin de la session.